

201, boul. des Pères, suite 210 - Dolbeau-
Mistassini (Québec) G8L 5K6
Téléphone : 418-276-0022 poste 111 -
Télécopieur : 418-276-0623
Courriel : agir@cldmaria.qc.ca
<http://www.cldmaria.qc.ca/agir/>

Équipe de réalisation

Coordination

Michel Bouchard	Aménagiste en GIR
Luc Simard	Biologiste

Rédaction et Cartographie

Julie Moreau	Technicienne en aménagement forestier et technologue en géomatique appliquée à l'aménagement forestier
--------------	--

Réalisation de l'aménagement du sentier pédestre de la rivière Phiran

Judith Boulianne	Technicienne en aménagement cynégétique et halieutique
Julie Moreau	Technicienne en aménagement forestier et technologue en géomatique appliquée à l'aménagement forestier
Serge Dufour	Employé de la corporation de gestion forestière de Notre-Dame-de-Lorette
Robert Bouchard	Employé de la corporation de gestion forestière de Notre-Dame-de-Lorette

Table des matières

Équipe de réalisation	1
Table des matières	2
Liste des figures	3
1. Introduction	4
2. Localisation	5
3. Les aménagements réalisés	7
3.1 Le sentier pédestre	7
3.2 Les accès à la rivière	7
3.3 Le nettoyage de la rive	7
3.4 Les infrastructures	8
4. Conclusion	13

Liste des figures

Figure 1: La localisation du secteur aménagé pour la pêche à gué	6
Figure 2: Les aménagements effectués sur les rives de la rivière Phiran	9
Figure 3: Le pont reliant les deux rives de la rivière Phiran (vue du sentier).....	10
Figure 4: Le pont reliant les deux rives de la rivière Phiran (vue de côté).....	10
Figure 5: Exemple de table de pique-nique	11
Figure 6: Exemple de passerelle aménagée	11
Figure 7: Exemple de banc aménagé	12
Figure 8: Exemple d'escalier aménagé.....	12

1. Introduction

La mise en valeur de l'ensemble des ressources du milieu forestier fait partie des intérêts de développement de la corporation de gestion forestière de Notre-Dame-de-Lorette. Pour permettre une meilleure planification des actions à entreprendre sur le territoire, un plan de développement pour la gestion intégrée des ressources (PDGIR) a été produit en 2003 par l'Agence de gestion intégrée des ressources (AGIR). À partir des suggestions d'interventions inscrites dans ce document, des travaux divers sont effectués sur le territoire.

La rivière Phiran située sur le territoire forestier intramunicipal de Notre-Dame-de-Lorette est l'une des zones ciblée par le PDGIR comme étant un site intéressant pour la mise en valeur des ressources faunique et patrimoniale. Avant d'effectuer des aménagements, il est important d'acquérir des connaissances et de valider le potentiel sur le terrain. C'est pourquoi la section de la rivière Phiran qui se trouve à l'intérieur du territoire forestier de Notre-Dame-de-Lorette a été caractérisée à l'été 2004. Les résultats démontrent que cette rivière possède un potentiel intéressant pour la pêche à l'omble de fontaine. De plus, Un chemin forestier traversant la rivière Phiran sur le territoire sous CAAF de la municipalité facilite l'accessibilité à la rivière. Elle offre donc un grand intérêt pour le développement récréatif.

C'est pourquoi, la Corporation de gestion forestière de Notre-Dame-de-Lorette ainsi qu'AGIR ont décidé d'aménager un sentier pédestre de trois kilomètres longeant les deux rives de cette rivière. Cet aménagement facilitera l'accessibilité aux pêcheurs à la rivière.

2. Localisation

La rivière Phiran est située à la limite ouest du territoire de Notre-Dame-de Lorette (figure 1). Elle est un tributaire de la rivière Mistassini et l'émissaire du lac Phiran. Un chemin forestier traversant la rivière sur le territoire sous CAAF de la municipalité facilite l'accessibilité à la rivière. Le sentier pédestre a été aménagé au sud de ce chemin forestier.

Selon les résultats de la caractérisation, la rivière Phiran abrite de l'omble de fontaine (*Salvelinus fontinalis*), mais également la ouitouche (*Semotilus corporalis*) une espèce compétitrice aux salmonidés. Toutefois, la ouitouche a été prélevée seulement dans la partie aval de la rivière. C'est pourquoi le sentier de pêche a été aménagé sur une distance de 1,5 kilomètre en amont de la section de rivière où la ouitouche a été répertoriée. Le sentier longe les deux rives de la rivière Phiran et s'étend sur une distance totale de trois kilomètres.

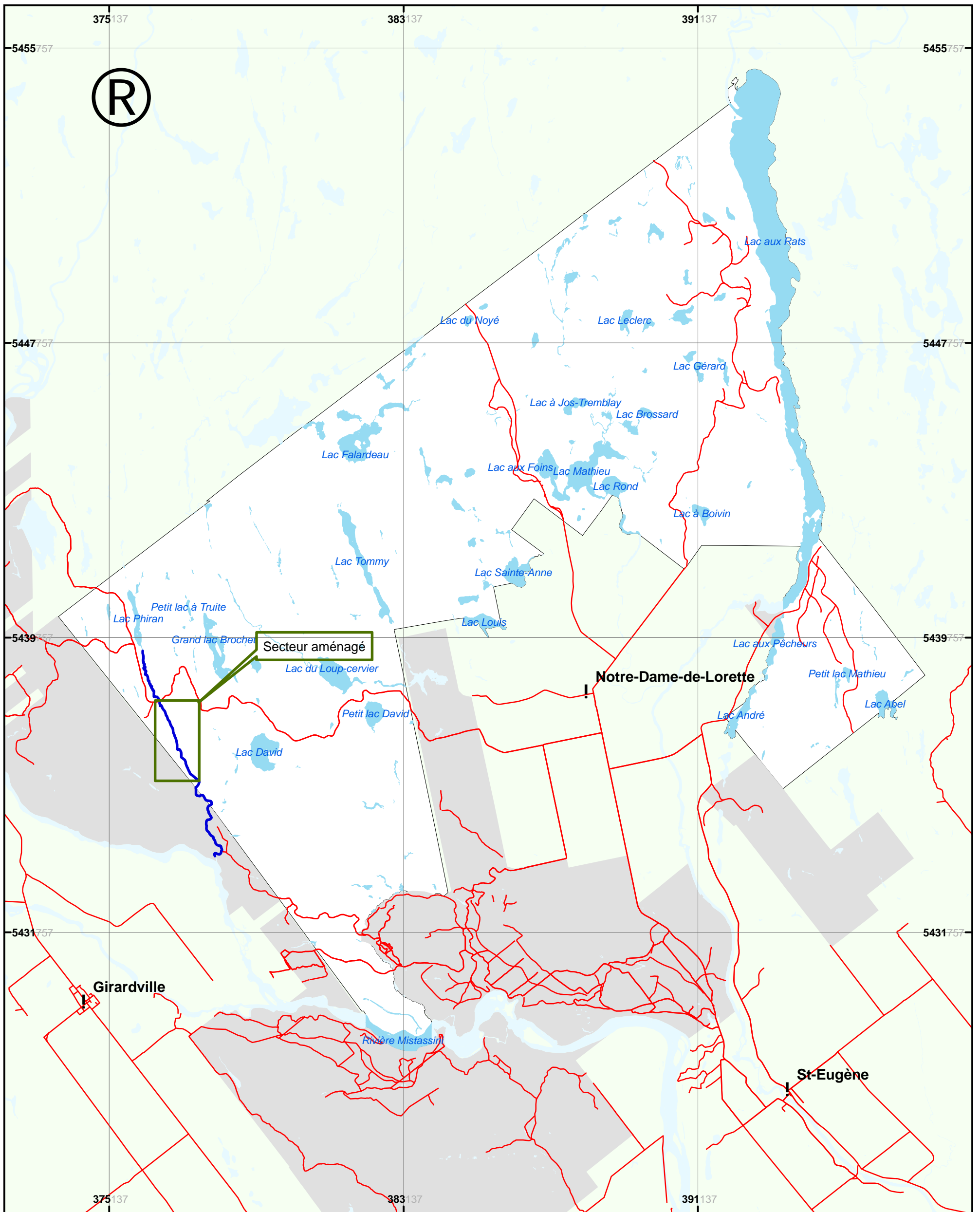


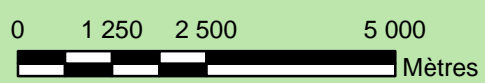
Figure 1

La localisation du secteur aménagé pour la pêche à gué

Notre-Dame-de-Lorette

Novembre 2005

1:100 000



Source :

Projection MTM, zone 8, NAD 83.
Carte de base numérique au 1:20 000:
ministère des Ressources naturelles du Québec.
Autres données: Agence de gestion intégrée des ressources



Légende

- Limite du territoire
- TPI
- Lac et rivière
- Rivière Phiran
- Chemin forestier
- Cours d'eau**
- Permanent
- Intermittent

3. Les aménagements réalisés

Les travaux se sont déroulés sur une période de neuf jours à raison de huit heures par jour. L'aménagement du sentier pédestre a été effectué du 18 mai au 1^{er} juin 2005 par deux employés de l'Agence de gestion intégrée des ressources ainsi que par deux ouvriers de la Corporation de gestion forestière de Notre-Dame-de-Lorette. À l'aide d'un GPS, le sentier ainsi que les infrastructures aménagées ont pu être localisés et identifiés sur une carte. De plus, plusieurs photos ont été prises afin de nous donner un meilleur portrait des aménagements réalisés.

3.1 Le sentier pédestre

L'aménagement du sentier pédestre a été réalisé sur les deux rives de la rivière Phiran. Ce sentier facilitera le déplacement des pêcheurs tout en leur permettant de découvrir les attraits de cette section de rivière. Afin de réaliser cet aménagement, les arbres et arbustes obstruant le passage ont été coupés, à l'aide de scies mécaniques, à la hauteur du sol. Par la suite, une débroussailleuse a été utilisée pour dégager le sentier des aulnes et des éricacées. Une fois coupés, les débris ont été retirés du sentier et placés proprement le long de celui-ci.

3.2 Les accès à la rivière

Suite à la caractérisation effectuée à l'été 2004, certains secteurs de la rivière ont été identifiés comme ayant un potentiel plus intéressant pour la pêche à gué. Afin de faciliter le passage des pêcheurs à ces sites, des accès ont été aménagés tout au long du sentier. Des interventions ont été réalisées de façon similaire à celles effectuées pour l'aménagement du sentier pédestre soit, la coupe des arbres et arbustes et le débroussaillage des aulnes et éricacées.

3.3 Le nettoyage de la rive

Lors de la réalisation de l'aménagement du sentier pédestre, des déchets de toutes sortes ont été observés sur les pourtours de la rivière. Ces déchets avaient probablement été laissés auparavant, par des villégiateurs. Des plaques de métal, d'anciennes toiles, des boîtes de conserve etc. se retrouvaient sur les abords de la rivière. Afin de rendre l'attrait du paysage plus intéressant, les débris ont été nettoyés et transportés à l'aide d'un quad ainsi que d'une remorque. Par la suite, les déchets ont été véhiculés et déposés au dépotoir de la MRC Maria Chapdelaine.

3.4 Les infrastructures

L'utilisation d'outils tels que des clous, des marteaux, des haches ont été nécessaires afin de construire les infrastructures. Deux tables de pique-nique, deux bancs, deux escaliers, quatre ponts ainsi que quelques passerelles ont été construits. L'installation des ponts permettra aux pêcheurs de traverser la rivière pour avoir ainsi accès à l'autre rive. Les passerelles, quant à elles, sont installées sur les ruisseaux ou sur les secteurs plus accidentés du sentier. Sur les parois rocheuses plus abruptes, des escaliers ont été construits. Une aire de camping a même été aménagée pour éventuellement permettre aux personnes désirant prolonger leur journée d'y dresser leur tente. Finalement, des tables de pique-nique ainsi que des bancs ont été placés de chaque côté du sentier pour donner la chance aux pêcheurs de se reposer. La figure 2 indique l'emplacement des aménagements effectués sur le sentier de pêche.

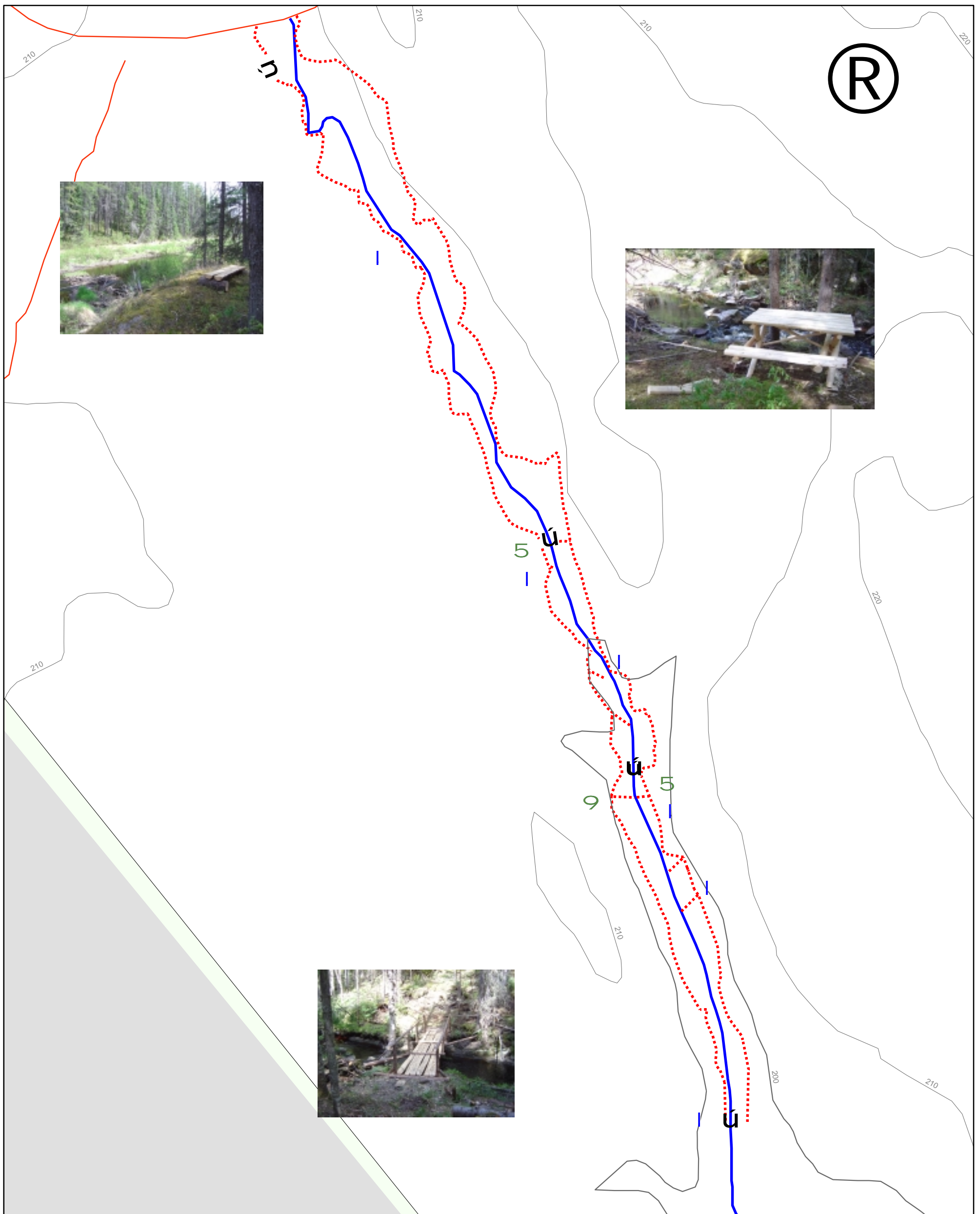


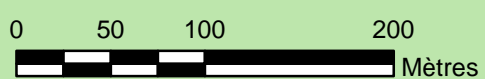
Figure 2

Les aménagements effectués sur les rives de la rivière Phiran

Notre-Dame-de-Lorette

Novembre 2005

1:4 000



Source :

Projection MTM, zone 8, NAD 83.
Carte de base numérique au 1:20 000:
ministère des Ressources naturelles du Québec.
Autres données: Agence de gestion intégrée des ressources



Légende

- | | | |
|--------------------|----------------------|------------------------------|
| | Limite du territoire | Aménagements |
| | TPI | U Pont |
| | Lac et rivière | 9 Aire de camping |
| Cours d'eau | | 5 Aire de pique-nique |
| | Permanent | Pêche à gué |
| | Intermittent | |
| | Chemin forestier | |
| | Sentier | |



Figure 3: Le pont reliant les deux rives de la rivière Phiran (vue du sentier)



Figure 4: Le pont reliant les deux rives de la rivière Phiran (vue de côté)



Figure 5: Exemple de table de pique-nique



Figure 6: Exemple de passerelle aménagée



Figure 7: Exemple de banc aménagé



Figure 8: Exemple d'escalier aménagé

4. Conclusion

L'aménagement du sentier pédestre et l'installation d'infrastructures sur les pourtours de la rivière Phiran permettront aux utilisateurs de pouvoir pêcher et de se promener aisément le long de la rivière Phiran. Ce sentier apportera à la collectivité la possibilité de bénéficier des nombreux potentiels qu'offre le milieu forestier et facilitera la pêche à gué le long de ce secteur. Un suivi devra être effectué dans les années futures par la Corporation de Notre-Dame-de-Lorette afin d'entretenir les aménagements. De plus, certaines interventions fauniques pourraient favoriser l'amélioration de l'habitat de l'omble de fontaine tels que l'aménagement de frayères, la construction d'un seuil, etc.